

## CAPN MOBILITE DES ADMINISTRATIFS REPORTEES



Le SNAPATSI vous informe que l'administration vient d'annoncer le report des CAPN de Mobilité pour les personnels Administratifs.

*...Du fait des perturbations dans les transports induites par les mouvements sociaux en cours, la direction des ressources humaines a décidé du report des commissions administratives paritaires de mobilité de la filière administrative prévues les matins des 10 décembre (catégorie A), 11 décembre (catégorie B) et 12 décembre (catégorie C).*

*Celles-ci seront réunies au début du mois de janvier 2020 selon les modalités prévues pour les séances du mois de décembre 2019 et sur la base des travaux préparatoires finalisés avant les CAP devant se tenir cette semaine.*

*Ce report n'affectera pas la date prévisionnelle de prise de fonction, qui reste fixée au 1er mars 2020...*

### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

## Le SNAPATSI vous informe